

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 NOVEMBRE 2009

PRESENTS : PAINCO Alexandre, HUI Philippe, MOREAU Gérard, GOLOUBENKO Philippe, GOOSKENS Jacqueline, COLMENERO Serge, CAPTIER Antoine, MATEYA Marie-Christine

ABSENTS : HUI Odile (procuration à MOREAU Gérard)

PUBLIC : Néant

Suite à l'accord de principe donné lors de la dernière séance du conseil municipal, l'archéologue est venu exposer un modèle de convention au conseil municipal. Après discussion, le conseil municipal a voté à l'unanimité cette convention avec la commune.

Monsieur le Maire demande au conseil d'accepter le vote de 2 délibérations (acceptation de dons et échange de terrains) non inscrites à l'ordre du jour.

Vote : OUI à l'unanimité

I - DELIBERATIONS :

- Augmentation de la taxe d'affouage
Mr le Maire propose d'augmenter la taxe affouagère de 1.52 € à 5 €
Vote : OUI à l'unanimité
- Demande de coupe affouagère
Il est demandé à l'ONF l'autorisation d'une coupe affouagère dans la parcelle n°8 (en partie) au lieu-dit « Fontaine des 4 Ritous » pour l'année 2010
Vote : OUI à l'unanimité
- Tarifs visite site 2010
Suite au vote du conseil d'exploitation du SPIC, les tarifs proposés pour 2010 sont les suivants : Visite individuelle 4.50 €, Visite de groupes sans guide 3.50 €, Visite de groupes avec guide 6.00 €
Vote : 8 pour, 1 contre
- Demande de subventions réhabilitation Domaine
Proposition de solliciter des subventions au titre de la DGE, auprès du Conseil Général et auprès du Conseil Régional. Montant des travaux : 56 287.50 € HT
Vote : OUI à l'unanimité
- Projets du gouvernement relatif à l'organisation territoriale et à la Taxe Professionnelle
Vote : 1 contre, 4 abstentions, 4 pour
- Augmentation des employées du SPIC
Le conseil municipal a suivi la décision du conseil d'exploitation du SPIC vis à vis du salaire des employées.
Vote : oui à l'unanimité
- Acceptation de dons
Un don de 200 € a été fait à la commune par Mr ALFRED
Vote : OUI à l'unanimité
- Déclassement et échanges de terrains
Déclassement de la fin de l'impasse du Levant pour 0 a 16 ca appartenant à la commune et échange avec la parcelle de Mr SANCHEZ Jules Z N° 77 d'une superficie de 4 a 50 ca
Vote : OUI à l'unanimité

II – INCOMPATIBILITE RELATIONNELLE PRESIDENT DU SPIC/DIRECTRICE

A l'unanimité, le conseil municipal décide d'envoyer à Mademoiselle la Directrice un courrier de rappel de ses fonctions.

.../...

III – PEINTURE TROMPE L'ŒIL

Monsieur le Maire présente une peinture pour la mise en valeur du mur de la cour du presbytère pour un montant de 3.165 € .

Vote : 1 contre, 8 pour

IV – TRAVAUX PRESBYTERE

Un devis a été demandé à l'entreprise MIRLAND pour divers travaux au musée. Montant : 9 517.18 € TTC. Le conseil est d'accord pour réaliser ces travaux si le budget le permet.

V – TRAVAUX TOUR MAGDALA

Les travaux de mise en sécurité de la Tour Magdala vont débuter vers le 20 novembre et dureront 2 mois

VI – COURRIER DE L'APARC

L'APARC propose de payer des travaux réalisés dans le Domaine de l'Abbé Saunière. Le conseil municipal répond qu'un privé ou association ne peut financer des travaux réalisés dans le domaine public.

VII – COURRIER ANDREANI

Suite à la demande de Mr ANDREANI de lui faire un bail gratuit de 99 ans pour l'ensemble du domaine en échange de nous indiquer l'endroit où se trouve le trésor.

Le conseil municipal a été contraint de refuser cette offre

VII – FILM RLC

Un devis a été fait pour réaliser un film officiel de la commune par la Sté MEDIA PRODUCTION d'une durée de 52 mn pour un montant de 12 938.54 € HT

A l'unanimité, le conseil municipal donne son accord si le budget le permet.

VIII – LOCATION PREAU

Maryse SIRE et Jean-Paul RAYMOND souhaitent louer l'ensemble du préau pour la vente de produits de bouche et produits régionaux. A l'unanimité, le conseil municipal donne un accord de principe à cette demande sachant que des travaux seront à prévoir.

A la demande du 2^{ème} adjoint, Mr MOREAU, les cadeaux reçus par divers fournisseurs (mairie et SPIC) devront sans exception être remis à Mr le Maire. Ces cadeaux pourront être remis à diverses associations.

La séance est levée à 13 h 20

Le Maire
A.PAINCO